

COMMISSION FEMININES

Réunion du Mardi 22 Juin 2021

Président : Jacques Issartel

Présents : Thierry Truwant, Gérard Bouat

FOOT A 8

La Commission Féminine se propose de vous rappeler quelques règles spécifiques à la pratique du foot à 8.

LOI 1 : terrain de jeu
Longueur 50 à 68 m
Largeur 45 à 55 m

La main courante doit se situer à 2,5 m minimum du tracé des lignes de jeu. Les lignes de touche de l'aire de jeu doivent être situées à 2,5 m de la ligne de but à 11 et de la ligne médiane

Buts 6 x 2 avec filets

Les buts, fixes ou repliables doivent respecter les règles de sécurité correspondant aux articles du code du sport et par la norme N F EN 748. Surface de réparation 26 x 13

Zone technique : à droite et à gauche du but à 11

S'il n'est pas possible de tracer la surface sur l'ensemble du terrain, vous pouvez utiliser des coupelles pour matérialiser les 4 coins

Le public se tiendra derrière la main courante

REPRISE U18 F / U15 F

Malgré la bonne volonté de chacun, il est dommage que certains matchs ne se soient pas déroulés, merci néanmoins à ceux qui ont prévenu leurs adversaires

CHAMPIONNAT U18 F A 11

Cette année, nous avons organisé un championnat à 11 en U18 F, qui a réuni 10 équipes. Pour la saison prochaine, la commission souhaite faire un recensement des clubs intéressés par cette pratique.

IMPORTANT : au vu d'informations semblant fiables : la Commission Féminine aimerait connaître les clubs qui auraient le projet de créer une section féminine.

Que ce soit en seniors ou en catégories jeunes le Président J. Issartel ainsi que les membres de sa commission T. Truwant et G. Bouat se tiennent à leur disposition pour échanger sur leur éventuel projet.

PLENIERE

Si les conditions sanitaires le permettent, la **Plénière Féminine se déroulera le samedi 4 Septembre à 09h00 au District de l'Isère**

Le Président
J. Issartel
06 34 87 23 55